

Réunion Ordinaire
Du Comité d'Hygiène, de Sécurité
et des Conditions de Travail
De GBS Services

PROCES VERVAL

Jeudi 14 Décembre 2017

SCP Dijon

Assistaient à la réunion :

Direction :

M. Jean-Loup ROCH
M. Richard BERTHAULT
M. Thierry Cordel

Membres du CHSCT :

Mme Katell CORNIERE Site de Nantes Absence excusée
M. Alain DUSAUTOIS Site de Nantes
Mme Evelyne MARCOTTE Site de Dijon Absence excusée
Mme Jasone MORAN BESSIERE Site de Toulouse
M. Joël MOUSSAVOU Site de Villeurbanne
Mme Catherine RIVET Site de Nanterre
M. Richard STASSI Site de Nanterre
M. Samuel THEVENIN Site de Lyon

Représentant syndicaux :

Estelle AVIET CFTC : Absence excusée
Alexandre BOUCHET CFE-CGC : Absence excusée
Laurent MOUTON CGT Absence excusée
Frédérique PELLERIN CFDT

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des PV des réunions des 19 septembre et 12 octobre 2017
2. Analyse des accidents du travail et de trajet survenu depuis le 1er janvier 2017
3. Point sur les SST (formation, information, trousse premiers secours)
4. Listing des médecines du travail par site
5. Réalisation de la DU (document unique)
6. Règlement intérieur de la société GBS Services
7. Règlement intérieure du CHSCT – Fonctionnement du CHSCT
8. Organisation Sécurité de la société
9. Etude sur la mise en place au fil de l'eau de matériel informatique ergonomique
10. Réflexion sur la mise en place du télétravail en 2018
11. Plannings d'exercices d'évacuation pour 2018
12. Point sur le déploiement de OneHR au 1er janvier 2018
13. Questions diverses

La séance est ouverte à 10h11 :

En ouverture de séance, les membres du CHSCT ont souhaité faire la déclaration suivante :

Les membres du CHSCT souhaitent que le fonctionnement de l'instance avec le DRH respecte le formalisme « normal » en accord avec la législation en cours à savoir :

- ✓ Loi Rebsamen Décret n°2016-868 du 29 juin 2016 : Délais d'envoi de l'ODJ, de la convocation et des documents référencés dans l'ODJ raccourcis à 3 jours
- ✓ Etablissement de l'ordre du jour de façon conjointe avec le secrétaire
- ✓ Validation de la liste des invités avec le secrétaire
- ✓ Mise en place de registre spéciaux pour chaque établissement

Pour ces raisons, tous les documents donnés après ce délai légal ne seront pas travaillés en séance mais renvoyés à la prochaine réunion trimestrielle.

Si le nombre des documents devant être traités sur le trimestre suivant est trop important, le CHSCT délibérera sur la nécessité de demander une réunion extraordinaire pour rattraper le retard.

La direction prend note de la déclaration.

1. Approbation des PV des réunions des 19 septembre et 12 octobre 2017

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2. Analyse des accidents du travail et de trajet survenus depuis le 1er janvier 2017

Le document de suivi des accidents de travail et de trajet ayant été transmis très tardivement, il sera analysé à la prochaine réunion ; les membres du CHSCT demandent néanmoins que le document soit daté (date du jour et date à laquelle s'arrête l'inventaire).

Les membres du CHSCT interpellent M. Roch sur les données non nominatives qui sont transmises. En effet M. Roch ne souhaite pas indiquer les noms des personnes en arrêts ou ayant eu des accidents. Les membres du CHSCT rappellent qu'ils sont tenus au secret et qu'ils interprètent ces méthodes comme un manque de confiance.

M. Roch déclare qu'il ne changera pas ses méthodes.

3. Point sur les SST (formation, information, trousse premiers secours)

M. Berthault a débuté l'élaboration d'un tableau qui récapitule les personnes formées sur chaque site ainsi que les modalités légales, nombre de SST, de guide file obligatoire en fonction des effectifs ainsi que les dates de validités des formations.

Les membres du CHSCT s'engagent à apporter leur aide à M. Berthault en récoltant sur leur site les données manquantes et/ou nécessaires dès que cela leur est possible.

M. Berthault enverra par mail le tableau aux membres du CHSCT.

4. Listing des médecines du travail par site

M. Berthault a intégré le listing des médecines du travail ainsi que les noms des médecins référents à son fichier récapitulatif des SST.

La direction est en cours de réflexion sur le fait de ne plus cotiser à toutes les anciennes médecines du travail, en effet sur les sites qui accueillent des salariés de provenances différentes (Endel, Axima, Cofely et Inéo) les salariés ne sont pas tous au même organisme.

5. Réalisation du DU (document unique)

La direction n'a encore rien fait sur le sujet.

6. Règlement intérieur de la société GBS Services

La direction n'a pas encore commencé son élaboration.

7. Règlement intérieure du CHSCT – Fonctionnement du CHSCT

La direction a préparé un règlement intérieur mais les membres du CHSCT signalent que le règlement du CHSCT doit être établi et validé par les membres eux-mêmes.

Le règlement intérieur ainsi établi sera envoyé à la direction pour information.

8. Organisation Sécurité de la société

M. Roch a été nommé par Mme Nadine Jaudet pour être le M. Sécurité de GBS Services. Il a déjà suivi la formation obligatoire.

Les membres du CHSCT soulignent que M. Roch cumule beaucoup de fonctions clef chez GBS Services et s'en inquiètent.

Les membres du CHSCT demandent qu'à la prochaine réunion ordinaire M. Roch produise la délégation de pouvoir.

9. Etude sur la mise en place au fil de l'eau de matériel informatique ergonomique

La direction ne s'est pas « penchée » sur le sujet, la question est reportée à la prochaine réunion ordinaire.

Les membres du CHSCT insistent sur le fait que la population 100% administrative de GBS Services passent un grand nombre de leurs heures de travail devant les ordinateurs, il est donc primordial que le matériel soit adapté ; de plus cela va dans le sens de la politique du groupe ENGIE.

10. Réflexion sur la mise en place du télétravail en 2018

Le télétravail est déjà mis en place chez GBS Services pour des salariés ayant un handicap et qui en ont fait la demande. M. Berthault informera par mail les membres du CHSCT sur le nombre de télétravail mis en place par site.

M. Roch informe qu'il n'y a aucune directive du groupe sur le sujet mais qu'une réflexion sera lancée début 2018 sur la nécessité d'un accord ou de charte sur le sujet.

11. Plannings d'exercices d'évacuation pour 2018

Aucun planning n'est prévu pour 2018, cette question est complexe car chaque site fonctionne de façon différente. En effet en fonction du propriétaire de l'immeuble ou des autres entités présente sur le site la méthode n'est pas la même.

La direction reviendra sur ce sujet lors de la prochaine réunion ordinaire.

12. Point sur le déploiement de OneHR au 1er janvier 2018

M. Berthault fait une présentation de l'espace OneHR et informe les membres du CHSCT qu'il passera sur tous les sites pour en faire la présentation.

M. Berthault précise qu'en aucun cas l'espace OneHR ne remplacera les entretiens physiques et que le lien entre salarié et responsable sera maintenu.

13. Questions diverses**Comment est fait le suivi des arrêts maladies chez GBS Services :**

M. Berthault informe les membres du CHSCT que se sont les assistantes de chaque site qui gèrent les arrêts de travail ainsi que les visites de reprise, les assistantes qui n'en avaient pas l'habitude ont été formées par M. Berthault.

Mise en place des registre spéciaux :

La direction ignore ce dispositif mais va se renseigner pour sa mise en place.

CSP Paye Nantes :

Les membres du CHSCT s'inquiètent des récents évènements qui ont eu lieu sur le site de Nantes dans le service paye. En effet il paraît plus que nécessaire de mettre en place un plan d'évaluation et de prévention des RPS afin que chaque manager et/ou salariés sache comment intervenir

M. Roch va se rapprocher du service et fera un retour aux membres du CHSCT à la prochaine réunion ordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 14h47.

la Secrétaire
Catherine Ruyet
Ruyet